



# Végétalisation des murs

Conception, mise en œuvre, entretien et maintenance

Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce quatre activités clés : la recherche, l'expertise, l'évaluation, et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique dans le monde de la construction. Son champ de compétences couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec plus de 900 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

---

Le présent guide est destiné à commenter et à expliquer certaines règles de construction et les documents techniques de mise en œuvre. Il ne se substitue en aucun cas aux textes de référence, qu'ils soient réglementaires (lois, décrets, arrêtés...), normatifs (normes, DTU ou règles de calcul) ou codificatifs (Avis Techniques, « CPT »...) qui doivent être consultés.

Le CSTB décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes de toute nature qui pourraient résulter de toute interprétation erronée du contenu du présent guide.

---

**Ce guide a été réalisé d'après les documents de référence déjà publiés à la date du 5 janvier 2015.**

---

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 - article L 122-4 et L 122-5 et Code Pénal article 425).

# S O M M A I R E

7	<b>Avant-propos</b>
9	<b>Typologie de la végétalisation des murs</b>
9	1. La colonisation naturelle
10	2. Les plantes grimpantes
13	3. Les jardinières et suspensions
14	4. Les murs végétalisés
15	5. La végétalisation des pieds de murs dans l'espace public par les riverains
17	<b>Les plantes grimpantes</b>
17	1. Mode d'implantation : créer un espace « plantable »
19	2. Mode de fixation au mur
25	3. Critère de choix des espèces
35	<b>Les jardinières et suspensions : fleurissement saisonnier</b>
35	1. Conditions de mise en œuvre
42	2. Meilleures plantes : valeurs sûres des fleurissements
45	<b>Les murs végétalisés : des jardins verticaux</b>
45	1. Champ d'application
46	2. Fonctions paysagères et environnementales
48	3. Les acteurs : modalités d'intervention
50	4. Les différents procédés existants
54	5. Les composants des structures de végétalisation
91	6. Conditions de la faisabilité
94	7. L'assurance de la qualité : points de contrôle
95	8. La gestion, la maintenance et l'entretien
99	<b>Végétalisation des pieds de murs du domaine public</b>
99	1. Champ d'application
99	2. Organisation : un partenariat
99	3. Documents à établir
103	<b>Glossaire</b>
107	<b>Réglementation, normes et autres documents de référence</b>
107	1. Textes réglementaires
107	2. DTU - normes
108	3. Règles professionnelles
109	<b>Index</b>